

Organiser et animer des séances de formation théorique

Jour 1 & Jour 2

Accueil

Présentation du stage et des participants

Recueil des attentes

Module " INFRASTRUCTURE "

- Rechercher la signalisation et les indices utiles
- Passer des virages et conduire en déclivité
- S'arrêter et stationner
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- Franchir les différents types intersections
- Adapter l'allure aux situations
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide

Module " CONDUCTEUR "

- Connaître et comprendre les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard
- Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
- Regarder autour de soi et avertir
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations

Module " VÉHICULE "

- Entre, s'installer au poste de conduite et en sortir
- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
- Faire l'expérience des aides à la conduite

Module " ENVIRONNEMENT "

- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Pratiquer l'écoconduite

Bilan de stage

- Synthèse
- Évaluation de stage
- Remise des documents de travail

Public concerné

- Enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière ;
- Exploitant ou directeur d'un établissement d'enseignement de la conduite automobile et de la sécurité routière.

Objectifs

- Intégrer les connaissances des nouvelles thématiques dans des actions de formation théorique et pratique ;
- Maîtriser des techniques d'animation facilitant la prise de parole et l'accession à une meilleure compréhension des règles de la part des apprentis-es conducteurs-trices ;
- Comprendre que l'amélioration des marges de sécurité dans la conduite automobile s'acquiert par une meilleure compréhension des situations de conduite.

Coût pédagogique 560 € H.T.

Durée 14 heures

Association Nationale
pour la Promotion de
l'Education Routière



Prise en charge

Stagiaire Non Salarié (Code NAF : 8553Z)

Coût à régler : 560 € H.T.

- Faire une demande de prise en charge directement au point-accueil AGEFICE (Association de Gestion de Financement de la Formation des Chefs d'entreprises) : www.agefice.fr
- Retourner le dossier complété à votre point-accueil AGEFICE en y joignant les documents administratifs nécessaires.
- A l'issue du stage, transmettre, au point-accueil AGEFICE de votre département, la facture et la feuille de présence en vue de votre remboursement.

Ces documents vous seront adressés par l'ANPER.

Stagiaire Salarié entreprise de moins de 50 salariés (Code NAF : 8553Z)

Coût à régler : 0 € H.T.*

- Nous adresser, avant le début du stage, le bulletin d'inscription, l'annexe Compétence Emploi et une copie du dernier bulletin de salaire du ou des stagiaires salariés concernés.
- A l'issue du stage, l'ANPER se chargera de transmettre les pièces à l'ANFA.

Stagiaire Non Salarié (Code NAF : 8559A)

Coût à régler : 560 € H.T.

- Faire une demande de prise en charge directement auprès du FIF-PL
Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux
35-37, rue Vivienne - 75083 PARIS CEDEX 02
Tél : 01 55 80 50 00 - Fax : 01 55 80 50 29

Stagiaire Salarié entreprise de 50 salariés et plus

Coût à régler : 560 € H.T.

- Faire une demande de prise en charge directement auprès de votre organisme collecteur (ANFA, AGEFOS-PME, autres...)

**Dans le cadre de compétences emplois et sous réserve d'être à jour de vos cotisations auprès de l'ANFA et dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée.*

Créée en 1985, l'Association National pour la Promotion de l'Education Routière est une association de loi 1901 qui regroupe les enseignants de la conduite et les professionnels de la sécurité routière.

Depuis 30 ans, l'ANPER accompagne les enseignants de la conduite sur la route de la formation continue en proposant des stages élaborés par des professionnels pour les professionnels.

Son niveau d'expertise et la qualification de ses intervenants lui permette de répondre à l'ensemble vos besoins en matière de formation continue :

- 1- En vous proposant de suivre les stages imposés par la réglementation : CQP, Réactualisations des connaissances, Formation à l'évaluation – Bateau Ecole
- 2- En vous permettant de suivre les évolutions du métier : stage REMC, ETG
- 3- En vous donnant la possibilité d'élargir les compétences de vos salariés grâce au dispositif compétences emplois et au CPF

Besoin d'un stage près de chez vous ?

Contactez-nous !

Le saviez-vous ?

l'ANPER vous accompagne aussi dans vos démarches de prise en charge. ANPER depuis 30 ans au service de la formation des enseignants de la conduite.

Association Nationale
pour la Promotion de
l'Education Routière



Renseignements
et inscriptions
01 41 44 82 60
www.anper.info